

6

Panafricanisme et lutte dans un monde multipolaire

Bernard Founou-Tchigoua

Quelle sera l'issue de la crise actuelle du capitalisme ? L'extension du chaos multidimensionnel des pays périphériques à ceux du centre ; un stade du capitalisme régulé à nouveau par les autorités politiques et une participation forte de la société civile ; ou un postcapitalisme meilleur pour les êtres humains et l'environnement que le capitalisme et le soviétisme ? Les théories et politiques du régionalisme africain doivent être appréciées par rapport à ces enjeux. Dans les trois scénarios les méga-régions s'en sortiront mieux que les régions balkanisées. Or s'il existe bien des régions qui répondent aux défis du capitalisme techno-scientifique en dépassant les États-nations par la régionalisation, en revanche aucune loi interne à la mondialisation ne l'impose. Jusqu'à présent, aucune partie du quart-monde en général et de l'Afrique en particulier, ne connaît une véritable construction régionale comparable à l'Union européenne—qui souvent sert de référence. Au contraire la méga-entreprise produit, en Afrique et dans le quart-monde, des conflits entre États, ce que les panafricanistes conséquents ne sauraient admettre.

Le panafricanisme classique de gauche qui s'étend du retour de Nkrumah en Afrique en 1947 à la formation de l'OUA en 1963, désigne l'ensemble des théories, idéologies et pratiques qui partagent deux paradigmes fondamentaux : a) il faut entre autres conditions que le continent et ses îles deviennent très rapidement le territoire de peuples unis dans un *État-Afrique* qui leur assure sécurité économique et politique extérieure, et développement socio-économique. L'hypothèse étant que la balkanisation en 53 États, dont les rapports sont potentiellement conflictuels ou manipulables par les intérêts anti-panafricanistes, est de nature à dévier ou à bloquer les efforts pour sortir

de la grande crise qui dure depuis la première phase de la mondialisation capitaliste au XIV^e siècle ; b) le temps travaille contre la formation de cet État ; plus il passe, plus les consciences nationales se cristallisent dans la balkanisation¹.

Ces deux paradigmes du panafricanisme formulés en particulier par Nkrumah et Cheikh Anta Diop sont-ils toujours d'actualité ? Les exemples de la Corée du Sud et de Taïwan ne montrent-ils pas que le rattrapage économique est possible pour des États moyens—par le territoire et la population ? Ne voyons-nous pas l'Inde traîner et le Brésil se compradoriser malgré leur taille continentale ? Cuba ne tente-t-il pas une expérience postcapitaliste dans une région située dans ce que les États-Unis appellent l'hémisphère occidental ? Nous ne pensons pas que ces exemples invalident la recherche de l'unité africaine, car il s'agit d'une utopie mobilisatrice et opérationnelle à condition qu'elle intègre les exigences nouvelles que sont la démocratie, la protection sociale et le respect de l'environnement.

Notre texte est une tentative de réponse à cette interrogation. Il est formé de trois parties. La première réactualise les arguments en faveur de l'urgence de la formation de l'État-Afrique, la deuxième est une critique de la substitution d'une intégration économique en trompe l'œil au projet panafricaniste. La troisième fait des propositions pour un panafricanisme post-libéral dans la perspective postcapitaliste.

L'urgence de l'État-Afrique postlibéral

Aujourd'hui il existe un large consensus entre les économistes qui ont étudié les révolutions techno-scientifiques qui ont eu lieu en Corée du Sud et à Taïwan. Trois invariants se dégagent : il a fallu réaliser sur plusieurs décennies des taux d'investissement supérieurs à 20 % financés essentiellement par l'épargne intérieure ; des systèmes éducatifs et culturels qui permettent d'éliminer l'analphabétisme et de rendre obligatoire la scolarisation jusqu'à 15 ans (Sonk 1997:148-167)—le fait que l'enseignement se fasse dans une seule langue, séculaire et nationale, a facilité les choses ; enfin, une agriculture performante orientée dans son système productif, par le souci de faire de la sécurité alimentaire un des fondements de la sécurité nationale, de développer la campagne pour limiter l'émigration rurale et de sauvegarder un environnement productif.

Notre thèse est que plus que dans la phase sociale impérialiste des années 1950 à 1980, caractérisée par la reconnaissance du droit des États à réguler leurs économies, la mondialisation néolibérale est un projet sociétaire des États-nations de la triade sous hégémonie américaine. Elle ne résulte pas principalement de logiques économiques, n'est ni un processus achevé, ni

irréversible. Son objectif principal est de bloquer le processus d'industrialisation dans le tiers-monde en affaiblissant leurs États et leurs sociétés. Il est donc dirigé autant contre le quart-monde qui devrait conserver une structure économique de sous-développement classique, que contre les économies dites émergentes ou semi-industrielles. Pour exécuter ce projet, la triade a décidé d'anéantir la capacité de l'État périphérique de mener des politiques économiques d'industrialisation ou plus précisément de révolution industrielle efficaces, en mettant en œuvre un certain nombre de mécanismes qui bloquent au sud accumulation intérieure et régionalisation.

La formation d'un marché financier unique

L'intégration financière exige qu'à l'échelle de la planète la rentabilité des capitaux soit identique en termes réels sur tous les marchés boursiers et monétaires au facteur risque près. En terme d'analyse économique la financiarisation traduit la prédominance du rentier sur le gestionnaire et bien entendu sur les producteurs. Il en résulte que pour la première fois dans l'histoire des capitalismes, toutes les entreprises sont contraintes de gérer selon l'objectif unique de la maximisation du profit à court terme (Noel 2000). Ce rentier est principalement aux États Unis. En 1999 le déficit de la balance des opérations courantes de ce pays était de 300 milliards de dollars (4 % du PIB)². Remarquons qu'involontairement les salariés des centres alimentent cette financiarisation à travers les placements des caisses de pensions. « La valeur des actifs des régimes de pension à l'échelle mondiale était passée de 6000 milliards de dollars en 1992 à 9700 milliards en 1997. Les projections à l'horizon 2002 sont estimées à 13 700 milliards » (Banque mondiale, RDM 2001).

L'intégration financière a pour fonction de créer des flux d'épargne continus des périphéries vers les centres, flux qui viennent en complément de ceux qui sont dus à l'échange inégal, aux termes de l'échange, au remboursement de la dette, à la surexploitation des ressources naturelles (qui s'épuisent sans que le surplus ait permis de créer une capacité de structuration).

La libéralisation néolibérale des comptes courants réserverait l'exclusivité de politiques économiques et sociales efficaces, aux pays de la triade. Par conséquent la démocratie ne pourrait pas se développer au Sud (Tchigoua 1994). La crise de l'endettement a servi de prétexte. La Banque mondiale et le FMI considèrent l'ouverture complète d'une économie du Sud aux flux financiers comme une condition d'admission au système du crédit international. L'autocritique de Joseph Stiglitz montre clairement que dans le cas de la crise financière est-asiatique, l'objectif le plus important pour les USA (agissant au

nom de l'Occident) est de drainer l'épargne des PVD pour financer la croissance américaine, sinon européenne.

La formation de l'Organisation mondiale du commerce

C'est le deuxième instrument capital dans la mise en œuvre du projet diabolique. Sa formation apparaît comme la pièce maîtresse dans la lutte de la triade contre la formation d'États développementalistes au sud, notamment dans le quart monde. À la différence des premières institutions de Bretton Woods qui se sont arrogé des droits d'ingérence dans le tiers-monde, l'OMC s'apparente à un État supranational mais très partial dans l'élaboration des normes contraignantes qu'elle fait respecter par des tribunaux lorsque le plaignant est un pays développé, mais rarement quand c'est un pays en voie de développement. La clause de la nation la plus favorisée et l'obligation dans les régionalisations économiques d'établir au moins une zone de libre échange pour être reconnues, sont des contraintes fortes. D'ailleurs, le Traité de l'OMC fut arraché aux États du tiers-monde dans le contexte que décrit très bien Shafaeddin (2000:22). Il rappelle que les négociations de l'Uruguay Round furent menées et conclues durant une période où les membres du Groupe des 77 étaient en proie à la crise de l'endettement et aux problèmes politiques et économiques liés à la gestion d'une récession économique durable d'une part, et aux problèmes de la sécurité née de la fin de la bipolarité stratégique, de l'autre. De plus ces pays n'avaient pas défini des objectifs et des stratégies propres, et n'étaient pas techniquement préparés pour des négociations très complexes. La plupart subissaient même des pressions relevant de chantage. Ainsi fut imposée l'ouverture rapide des frontières à la libre circulation des biens et des services, et le libre établissement des entreprises du secteur des services.

Les accords sur l'agriculture montrent que la triade ne recule pas devant les perspectives de famine dans les pays du sud : alors qu'en 1947, dans le Préambule des Accords du GATT, les États signataires s'engageaient à réduire les barrières commerciales tarifaires et non tarifaires et à éliminer les traitements discriminatoires, ils excluaient l'agriculture du domaine du libre échange, sans doute à cause des avantages potentiels du tiers monde. Mieux, en 1955 les États-Unis avaient obtenu de faire jouer leur Agricultural Adjustment Act de 1933, qui leur permettait d'augmenter les tarifs et de fixer des quotas. De son côté l'Union européenne s'était opposée par la suite à l'inclusion de l'agriculture dans le Tokyo Round. Or le traité de l'OMC considère la protection de l'agriculture comme incompatible avec la croissance économique mondiale. D'ailleurs, bien avant 1994, la fin du soutien à l'agriculture figurait en bonne place des conditions imposées par le FMI et la Banque mondiale aux pays en proie à la crise de la dette. Donc l'OMC est une machine qui légalise l'asphyxie

des agricultures du tiers-monde et la dévalorisation accrue de leurs produits d'exportation. D'ailleurs la concurrence fait rage entre les pays africains et asiatiques sur les marchés mondiaux du café, du cacao et de l'huile de palme. La Banque mondiale soutient cette concurrence en conseillant les nouveaux venus et en contribuant au financement de leurs projets. Le 4 avril 2001 le ministre des Finances de Guinée Conakry s'est réjoui que la Banque mondiale finance un projet d'exploitation diamantaire dans son pays pour concurrencer les pays voisins producteurs. Remarquons pourtant que cinq ans après l'entrée en vigueur de l'OMC, les gouvernements de la plupart des pays industriels continuent à protéger leur agriculture non seulement au nom de la sécurité alimentaire, mais aussi par des tarifs, des quotas, des politiques de revenus et de subventions qui favorisent leurs agricultures. Selon les estimations de l'OCDE, en 1999 le montant des dépenses de soutien aux agricultures des pays membres était de 362 milliards de dollars, équivalents à 3,7 des exportations totales du continent africain et à presque au quart des exportations des pays en voie de développement en 1996. À titre de comparaison également, l'aide publique des pays de l'OCDE à l'ensemble des pays en voie de développement était de 50 milliards dont 12 milliards seulement pour les PMA.³

Le procès que 39 firmes pharmaceutiques américaines et européennes ont intenté à l'Afrique du Sud illustre plus que tout discours la fonction attribuée à l'OMC. Sur un continent ravagé par le Sida, ces firmes veulent interdire aux entreprises sud-africaines de fabriquer des médicaments génériques pour soigner les malades à raison de 400 dollars par an au lieu de 20 000 à 30 000. Au nom de la supériorité de principe du profit sur celui de la santé, elles exercent partout les pressions sur les gouvernements de la triade pour qu'ils soutiennent leur cause. On peut citer aussi la clause de l'OMC sur les produits agricoles. Elle enlève aux pays du sud le droit de protéger leur agriculture alors que les centres subventionnent la leur pour environ 300 milliards de dollars américains par an.

La formation de méga-entreprises issues des fusions et acquisitions croisées au sein de la triade

Le capitalisme techno-scientifique qui émerge dans les pays développés présente des caractéristiques qui le distinguent radicalement des phases antérieures. C'est l'entreprise géante privée et transnationale qui est au cœur de la mutation. Pour Beaud (1996) dont nous partageons la thèse, « après la fulgurante Ascension et le récent retrait du seul challenger des temps modernes, l'étatisme, notre siècle s'achève sur de nouvelles avancées du capitalisme : sous ses formes industrielles, il est devenu le vecteur de la modernisation de larges parties du tiers-monde, l'Asie notamment ; sous sa forme intégrant la

techno-science, conçue et développée par des entreprises géantes soucieuses de disposer en exclusivité de techniques opérationnelles, il est devenu le principal acteur du façonnement du monde et des sociétés ». L'adjectif technoscientifique désigne selon lui la place qu'occupe désormais dans la dynamique de la croissance, la mobilisation de la science orientée vers la conception et la mise en œuvre de technologies dans la perspective de la production marchande pour le profit. « Cette mobilisation par les puissants groupes oligopolistiques mondiaux qui sont en relation avec des moyennes entreprises, suscite des techniques opérationnelles dans les champs les plus variés, mais seulement pour des usages susceptibles de rencontrer une demande solvable. De plus le transfert à l'ordinateur de propriétés du cortex humain permet de confier à la machine non seulement des tâches répétitives à exécuter, mais des décisions jadis réservées aux êtres humains comme l'octroi du crédit aux particuliers, le pilotage automatique d'avions, l'enseignement interactif, etc. » Certes la concentration du capital est une caractéristique fondamentale du capitalisme, à tel point que Lénine (1916) et Hilferding mirent en évidence le passage autour des années 1880 du capitalisme concurrentiel au capitalisme monopoliste et que dans les années 1930 l'éminent économiste Robinson (1936) développa la théorie de la concurrence imparfaite ; plus tard l'historien de la longue durée Fernand Braudel (1985:78) soutint que le capitalisme a toujours fonctionné avec un étage d'entreprises de production de moyennes et de petites dimensions et un étage de grandes entreprises qui captent le surplus en construisant souvent des réseaux. Mais aujourd'hui, un seuil critique est franchi sur deux plans. En premier lieu les grandes firmes transnationales sont devenues énormes. En 1997, le capital consolidé des cent premières méga-entreprises mondiales se montait à 4200 milliards de dollars américains, les parts étant respectivement de 48,2 % pour les vingt premières, 32,6 % pour les 10 premières, et 24,2 % pour les cinq premières (2000). En 1999, 80 % du produit industriel mondial provenaient de mille entreprises seulement ! En second lieu, une nouvelle polarisation Nord/Sud se met en place. La transnationalisation du capital, c'est-à-dire la décentralisation du pouvoir de décision localisé exclusivement au siège qui résulte du processus de fusions et acquisitions, s'opère uniquement au profit des pays de la triade. Selon les informations tirées du site Internet de la CNUCED (mars 2001), en 1999 la vénézuélienne Petroleos et la sud-coréenne Daewoo étaient les seules à figurer sur la liste des 100 premières méga-firmes. De même, la tendance à la concentration des investissements étrangers directs au sein de la triade se maintient. La part de l'investissement direct intra-triade était de 63 % en 1997 contre 61 % en 1988. Il est intéressant de remarquer que le pôle transatlantique est au cœur du phénomène : alors qu'en 1998 les investissements étrangers se

montaient à 640 milliards de dollars, le Japon n'enregistrait que 24 milliards de sorties et 3,2 milliards d'entrées.

Le volume d'investissements nécessaires à la poursuite de ce processus est énorme. La participation du tiers-monde à ce financement s'opère certes par des mécanismes fort anciens comme l'échange inégal, le service de la dette, la détention des réserves en monnaies des pays du centre, mais aussi par la financiarisation fondée sur la libre circulation des capitaux et l'ouverture des marchés financiers locaux aux STN, avec pour effet nouveau le transfert légal de l'épargne locale du sud vers les marchés des capitaux bien structurés des pays du centre et bien rentables. Les déficits de la balance des paiements et du budget américains jouent un rôle de premier ordre dans ce mécanisme de transfert comme nous l'avons vu plus haut.

La stratégie de la régionalisation à l'échelle de la triade

Tout en prônant la neutralité de l'État par rapport à la structuration du système productif, les pays développés préparent la révision du néolibéralisme, car il n'a pas établi un nouveau système stable. À cela trois raisons principales : a) Les crises sociales n'ont pas trouvé de solutions satisfaisantes ; les résistances au démantèlement du système de *welfare state* restent fortes en Europe continentale et même aux États-Unis le pouvoir démocrate est contraint de proposer—sans conviction il est vrai—la couverture médicale pour tous ; dans les pays semi-industriels, les résistances prennent souvent la forme de révoltes et de contestations des pouvoirs locaux. b) Le modèle asiatique se transforme, mais le concept de développement autocentré avec forte intervention de l'État continue à guider les politiques d'insertion dans le système mondial. c) Au plan stratégique, des pays comme la Chine et l'Inde n'adhèrent pas à la conception américaine.

La grande région ou le méga-État, et non plus la nation moyenne, sera le lieu principal de la maîtrise de la régulation économique. C'est surtout sur le terrain de la production techno-scientifique, et donc stratégique, que se situera cette compétition. Le nouveau système sera alors caractérisé par la compétition et la rivalité entre les ensembles asiatiques et occidentaux (ces derniers comprenant peut-être la Russie). Les régions qui seront en mesure de s'autostructurer en réponse aux crises sociales et politiques continueront à se développer et à bénéficier d'économies d'échelle.

L'exigence d'économies autocentrées deviendra exigence de civilisation. Du moins c'est ainsi que Chinois, Américains et Européens pensent le système mondial en gestation. C'est pourquoi les stratégies de sortie de crise se déroulent à deux niveaux. En premier lieu, la triade formée par l'Amérique du Nord, l'Union européenne et le Japon fournit un effort sans précédent de formation

et de recherche/développement pour conserver le monopole de la technoscience ; et jusqu'ici elle y arrive. Mais en second lieu et pareillement, l'Europe accélère son processus d'intégration économique (et donc politique ?), les États-Unis forment l'ALENA et le Japon tente contre le gré des Américains d'être au centre d'une grande région asiatique dont la formation bouleverserait les équilibres mondiaux au XXI^e siècle, notamment par la formation d'un pôle scientifique et technique, et donc stratégique, comparable à celui de l'Occident. Si l'Asie de l'Est acquiert son autonomie stratégique par rapport aux États-Unis, la mondialisation néolibérale apparaîtra dans l'histoire seulement comme une phase de transition entre l'étatisme économique universel de l'après-Deuxième Guerre mondiale et une période de régulation des marchés en cours de construction.

Mais les pays du quart-monde, qui ne profitent pas de la transition pour se fédérer en méga-États et s'industrialiser pour créer des capacités d'insertion active dans l'ordre mondial postlibéral, se marginaliseront davantage et subiront des pressions désintégrant. Le pouvoir réel y appartiendra aux STN capables d'entretenir des potentats militaires dans les zones d'exploitation de ressources du sous-sol, des zones maritimes, et même forestières. Même l'agriculture d'exportation sera menacée. L'Afrique éprouvera de plus en plus de difficultés à répondre aux demandes politiques et sociales qui prendront des expressions de plus en plus identitaires ; elle s'émiettera davantage.

Échappera-t-elle à cette perspective apocalyptique ? Plus précisément se régionalisera-t-elle assez vite dans l'esprit panafricaniste pour se doter des moyens de recherches technologiques et de création scientifique ou bien ses dirigeants politiques, ses entrepreneurs, ses intellectuels, ses cadres religieux, ses syndicats, etc. assisteront-ils impuissants au désastre, en faisant semblant d'espérer que l'extérieur les sauve, au besoin par des accords bilatéraux verticaux, plus ou moins maquillés par des conventions comme celle de Lomé ?

La gestion de la misère technologique

Le néolibéralisme provoque une paupérisation ingérable. La substitution rationnelle de la machine à l'homme dans l'économie de l'information fragilise le collectif de travail partout où elle s'introduit. Par certains côtés, le prolétariat post-industriel est aussi affaibli que celui de la période pré-industrielle. On sait qu'en Europe la première révolution industrielle fut précédée de l'accumulation primitive, caractérisée par le double mouvement de la décomposition des modes de production tributaires et la naissance d'un prolétariat pré-industriel émietté et taillable à merci d'un côté, et de la formation d'un nouveau prolétariat dit industriel, urbanisé, concentré dans les usines qui s'organisa pour obtenir progressivement une amélioration de la

rémunération de la force de travail. L'un des sommets de ce progrès fut sans doute atteint dans le cadre du compromis social démocrate de l'après-Deuxième Guerre mondiale. Dans les périphéries et plus spécialement dans le quart-monde, et donc en Afrique, le processus de la formation d'un prolétariat pré-industriel a commencé depuis la colonisation. Il résulte de la croissance démographique et de la décomposition des modes de production communautaires ou tributaires, mais sans réel développement du prolétariat industriel. C'est ce qui explique l'expansion démesurée du secteur informel urbain et la faible productivité agricole. Or voilà que certains sociologues ignorant la polarisation annoncent la fin des deux catégories de prolétariat au bénéfice des ingénieurs et des scientifiques. «La population du monde va se scinder en deux forces irréconciliables et potentiellement conflictuelles : d'une part la nouvelle élite cosmopolite de manipulateurs de symboles (*symbolic analysts*) contrôlant les technologies et les forces productives, et d'autre part une masse croissante de travailleurs constamment ballottés, n'ayant que peu d'espoirs ou même de perspectives de trouver un emploi porteur de sens dans la nouvelle économie ultramoderne» (Rifkin 1996:16). L'Afrique subsaharienne est très faiblement connectée à la structure techno-scientifique mondiale. Le sous-continent ne dispose que de 20 000 scientifiques et ingénieurs environ (0,36 % du total mondial) ce qui correspond à un ratio d'un ingénieur ou d'un scientifique pour 40 000 habitants contre un pour 100 en moyenne dans les pays développés. Les publications scientifiques ne correspondent qu'à 0,8 % du total mondial. Plus grave encore, la situation se détériore surtout depuis l'application des politiques de réduction des dépenses publiques. C'est ainsi que les dépenses en recherche/développement, déjà insignifiantes (moins de 1 % contre 3 % dans les pays développés) sont en diminution ; la fuite des cerveaux qui a déjà atteint la cote d'alerte avec 30 000 Africains de niveau Ph.D hors du continent, risque de s'accélérer tellement le ratio des étudiants inscrits dans les universités américaines ou européennes reste élevé (Angola 38,5 %, Cameroun 25,2 %, Congo Brazzaville 32 %, Gabon et Ghana 38,8 %, Tanzanie 42 %). Le matériel de recherche et de formation est souvent obsolète, l'infrastructure se détériore, particulièrement dans les pays en guerre. La régionalisation panafricaniste s'impose particulièrement dans ce domaine.

Le contrôle extérieur des ressources naturelles, notamment pétrolières

LA dévalorisation des ressources naturelles qui fait partie de la dynamique du capitalisme s'accélère depuis trois décennies. Simultanément le capitalisme techno-scientifique national et impérialiste accroît le pouvoir de contrôle des

sociétés transnationales et de la triade sur les ressources naturelles de la périphérie et singulièrement sur les hydrocarbures et certains métaux stratégiques pour les industries de l'espace et des fonds marins. Prenons le cas de l'Afrique. Dans le domaine des hydrocarbures, elle fournit 10 % du pétrole mondial (351 millions de t. en 1999) et ce pourcentage n'a pas évolué depuis deux ans. Sans marché organisé, sans technologie, les producteurs africains sont soumis aux demandes européennes et américaines. La décision échoit surtout aux grandes compagnies qui déterminent le rythme de la production. Les stratégies d'économie d'énergie par unité de PIB, de stockage et de substitution sont mises en place par les pays développés.

La stratégie de concentration pour acquérir des positions de monopoles et de monopoles est une des clés du succès de la politique de dévalorisation que pratique le capitalisme techno-scientifique dans le secteur des hydrocarbures. Fusions et acquisitions se multiplient. Depuis la crise pétrolière de 1973-74 les majors se regroupent pour rester compétitifs et augmenter leur puissance. Après les regroupements dont les plus significatifs ont eu lieu entre BP AMOCO et APCO, EXXON et Mobil, Total Petrofina et Elf, Chevron et Texaco, les actifs des super majors dépassent 80 milliards de dollars. Ces moyens financiers énormes leur permettent de monopoliser les technologies d'exploration et d'exploitation du pétrole ; de rendre formelle la propriété d'entreprises publiques dans ce domaine et de réduire à néant la rente pétrolière. Ils peuvent réguler la production du pétrole par les quantités et les prix et éviter par-là la formation de puissances pétro-financières.⁴ En accord avec les États de la Triade, ces méga-firmes explorent en priorité le pétrole en dehors du monde arabo-musulman. De plus, grâce aux nouvelles techniques d'exploration et d'exploitation des fonds marins, la part du pétrole offshore peu sensible à l'instabilité politique, augmente. C'est ainsi que malgré une guerre civile qui ronge le pays depuis plus de trente ans, l'Angola reste un haut lieu de l'exploration mondiale dans l'offshore, avec un taux de réussite de 60 à 70 % quand la moyenne mondiale ne dépasse pas 10 %. Comme au Nigeria, le offshore permet aux opérateurs de se mettre à l'écart des conflits. Le pouvoir hypothèque cependant la rente et s'endette. « Le problème est que la compagnie nationale Sonangol, concessionnaire de l'ensemble du domaine pétrolier, ne peut pas gager sans fin sa part de production future sur le brut ».⁵ Cette stratégie explique que les réserves pétrolières offshore du Golfe de Guinée (qui s'étend de la République de Guinée à l'Angola) deviennent comparables à celles du Moyen Orient arabe. Elle n'est pas étrangère aux conflits armés qui y sévissent. L'un des objectifs des PAS est de forcer les États à privatiser le secteur minier, à se dégager de l'exploration et donc de l'acquisition des techniques pour se cantonner sur la définition des grandes

orientations de politique minière, sur la connaissance du sous-sol ainsi que sur la réglementation et son application. Cette politique conforme aux accords de l'OMC est facilitée par la faible consommation locale et la forte dépendance des pays producteurs sur les recettes d'exportation.⁶ Les méga-firmes pétrolières pratiquent l'ingérence politique et la corruption systématique des dirigeants. Le rôle néfaste de la Compagnie Elf dans la guerre civile du Congo Brazzaville en 1997 a été remarquablement exposé par Vershave (2000). Ces entreprises traitent directement avec les chefs d'État, entraînant la tendance à la déliquescence de l'État en Algérie, au Nigeria, au Congo et en Angola. Est-il possible d'inverser l'ensemble de ces tendances par l'intégration des marchés africains ?

La régionalisation en trompe l'œil

L'anti-panafricanisme politique et théorique est non seulement vivant mais il est dominant depuis sa victoire inscrite dans la Charte de l'OUA en 1963, amendée dans un sens très conservateur en 1964. La résistance par la critique doit se poursuivre. Il est essentiel de mettre le doigt sur la supercherie de la régionalisation en trompe l'œil qui consiste en une rhétorique panafricaniste et en la multiplication des zones d'intégration économique dont personne ne se soucie ni de l'efficacité ni de la cohérence. Les Sommets des chefs d'État sont théâtralisés tous les ans pour faire croire que le panafricanisme est en marche alors qu'on n'assiste même pas à l'amorce de la formation de véritables régions économiques et encore moins à des unions politiques. Rien n'indique que les initiatives en cours, l'Union africaine, Plan Omega, Renaissance africaine, marquent une rupture avec la culture du faire semblant. Nous aimerions, au cours de cette conférence approfondir le débat idéologique et théorique pour mieux apprécier ces initiatives. Commençons par la critique de l'économisme de droite.

L'intégration économique néoclassique domine le discours académique

Elle a été conceptualisée dans deux contextes successifs : celui de l'économie internationale de l'après-guerre et de celui de l'intégration des marchés sauf celui du travail. Dans les deux contextes, l'économie néoclassique se donne un objet partiellement imaginaire.

(1) Dans le premier les économies sont supposées autocentrées dans la mesure où les politiques économiques y soumettent les relations extérieures aux exigences de la cohérence du système productif interne ; les marchandises sont mobiles, tandis que les facteurs de production restent fixes comme l'avait supposé Ricardo. Dans une économie internationale ainsi caractérisée, où les salaires tendent à s'égaliser, ce sont les rapports de productivités aux salaires

qui déterminent le degré de compétitivité. Le libre échange permet de maximiser le taux de croissance de l'économie mondiale. Pour Viner (1950) qui élabore la théorie de l'intégration commerciale dans ce cadre, une zone d'union douanière est intéressante pour l'économie mondiale si elle entraîne une création de commerce (la zone provoque une augmentation des importations de pays à faible coût de production relatif) et non pas détournement (déviation des importations d'une économie à faible coût au profit d'un concurrent à coûts relatifs élevés). La préférence commerciale n'est envisagée qu'à titre exceptionnel.

Cette théorie n'est pas scientifique. D'abord elle ne permet pas de comprendre la formation du marché commun européen, puis de l'Union européenne, pour la simple raison que les déterminants politiques ont été plus importants que le calcul des gains mercantiles. C'est la géopolitique mondiale qui donne sa rationalité à la construction européenne (rapports avec les États-Unis), par la présence de l'ex-URSS, la montée en force du tiers-monde depuis la Deuxième Guerre mondiale). Ensuite Viner ne pense pas le capitalisme de l'après-Deuxième Guerre mondiale, comme capitalisme autocentré national, social et impérialiste. Il exclut donc de son champ théorique la problématique de l'intégration économique entre économies autocentrées et économies extraverties. Extraversion qui explique l'échec de presque toutes les tentatives d'imitation de la construction européenne qui ont été tentées au Sud. En Afrique cet échec s'est accompagné de l'inflation des « communautés économiques » sous l'égide de l'OUA soutenues par la CEA-ONU et même par l'Union européenne. Cette inflation, c'est ce que nous avons appelé la régionalisation en trompe l'œil. Ce divorce entre la théorie et l'action était d'autant plus lourd de conséquences qu'il eut lieu à une époque où les États pouvaient en principe décider de construire collectivement des espaces d'économies autocentrées. Le keynésianisme régnait alors sur les sciences économiques et refoulait le fétichisme du marché et la diabolisation de l'État.

(2) Dans le second contexte, celui dit de la mondialisation néolibérale, l'économiste néolibéral émet deux grandes hypothèses : la libre circulation des marchandises, de l'information et des capitaux entraîne la disparition d'économies autocentrées, et la formation de centres de décisions qui échappent à tous les États qui n'ont alors que le choix d'inscrire leurs territoires dans la compétitivité systémique. C'est l'économiste allemand Esser (1999) qui a synthétisé la pensée néoclassique sur ce point. Un territoire est compétitif s'il attire les compétences techniques et entrepreneuriales et fixe les capitaux. Une bourse des valeurs dynamique devient un indicateur important de la compétitivité d'une économie. Les États attribuent aux collectivités territoriales des pouvoirs économiques suffisants pour que chacune puisse apparaître sur

le marché mondial pour son propre compte (localisation de la mondialisation). Dans cette théorie, les productivités du travail tendent à converger dans les segments économiques les plus mondialisés, tandis que les rapports des salaires aux productivités restent très inégaux entre centres et périphéries. Ce qui fait que la consommation se concentre dans les centres. Mais entre les économies du centre, les réductions des charges sociales, des impôts, des coûts de la pollution supportés par les entreprises, des coûts de transaction, etc. font partie des stratégies de la compétitivité systémique. Cette évolution rend Viner caduc, même au niveau du simple exercice intellectuel. On parle en effet de *nouvelle régionalisation*. Mittelman (1996) la présente ainsi : du fait que l'État national autocentré doit partager son pouvoir de décision économique avec des autorités supranationales, à l'exemple de la Commission européenne, mais aussi avec des sous-régions infra-nationales, la nouvelle régionalisation s'inscrit dans le respect des règles de l'OMC. Elle n'est efficace que comme zone de convergence de politiques économiques ou de soumission aux critères de convergence au minimum dans les domaines monétaires et budgétaires. Le rôle des universités, des grandes Écoles et des Instituts de recherche appliquée est de soutenir les politiques nationales dans la compétition. Quant aux sous-régions infra nationales, elles peuvent se faire concurrence pour attirer capitaux et technologies des STN, et l'entrepreneuriat des PME, notamment dans le domaine des nouvelles technologies. La nouvelle régionalisation ne peut s'appliquer au Sud qu'à la condition que la construction supranationale avance plus vite que la sous-régionalisation infra nationale ; sinon c'est le chaos pour l'Afrique. Le géographe Igué (1995) voit avec sympathie la formation de régions frontalières actives, en ce sens qu'elles seraient des maillons de l'unité. Ce n'est pas évident, car il n'y a pas d'amorce de régionalisation transnationale.

D'un point de vue économiste on peut soutenir que l'ALENA impose au Mexique une discipline qui le prépare à la mondialisation complète après une période d'industrialisation tournée vers le marché intérieur. Et si l'alignement de la politique macro-économique sur celle des États-Unis était plutôt un obstacle à l'industrialisation ; et si de plus la fonction essentielle de l'ALENA pour les États-Unis était d'empêcher la formation une région autonome d'Amérique du Sud avec le Mexique et le Brésil comme piliers ? La théorie néo-classique ne peut rien nous apprendre à ce sujet.

La rhétorique de *self reliance*

En Afrique postcoloniale, la problématique théorique et pratique de la régionalisation s'est inscrite successivement dans le contexte du développementalisme jusqu'en 1980 et ensuite dans celui de l'ajustement à la mondialisation néolibérale. Dans le premier contexte, la régionalisation entrait

dans le champ des stratégies volontaristes de développement autocentré impulsés par les États en régime d'économie mixte non autarcique ; le GATT (avec des règles souples) étant un cadre des négociations sur le commerce international reconnaissant la distinction entre pays du Centre et ceux de la périphérie. Le second contexte est marqué par les négociations entamées en 1986 et conduisant à la formation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Or l'OMC impose des règles strictes en matière de régionalisation économique entre pays, sans distinction de catégories. Anticipant cette rupture entre le GATT et l'OMC, le Rapport Berg, commandité par la Banque mondiale et devenu depuis le début des années 1980s la bible des politiques socio-économiques en Afrique, ne mentionne pas l'intégration économique parmi les facteurs de la croissance économique stable préconisée. Et si la Banque mondiale l'introduit en 1989 dans sa perspective décennale des économies subsahariennes, c'est en passant sous silence la contradiction fondamentale entre l'ouverture maximale de chaque économie sur les économies des centres et ce dynamisme régionaliste en Afrique.

Les États africains paraissent insensibles aux bouleversements introduits par l'Uruguay Round et la création de l'OMC. Leurs objectifs affichés de coopération et l'intégration économique ont été et continuent d'être présentés autour du développement collectif autocentré, pratiquement dans toutes ses dimensions à l'exception de l'union politique ; et même cette dernière y a été intégrée avec la formation en juillet 2000 de l'Union africaine. Il s'agit (a) de surmonter l'obstacle considéré comme majeur de la petite taille des économies face à l'exigence d'accélérer la construction de systèmes productifs par l'industrialisation, la modernisation des techniques agricoles, l'expansion d'infrastructures de transport et de communications, d'éducation, de santé, etc., (b) d'élever le niveau de vie matériel et culturel de l'ensemble de la population jusqu'à rattraper celui des centres.

Le concept de *self reliance* structure toujours les grands textes de la coopération économique régionale. C'est ainsi que, paradoxalement, avec leurs économies de plus en plus mondialisées, les chefs d'État africains affirmèrent dans le traité d'Abuja de 1991 comme dans le Plan d'Action de Lagos dix ans plus tôt que l'Afrique avait besoin d'un développement *self reliant* et *self sustaining*, tiré par la demande interne et intrarégionale. Position en contradiction avec leur soumission aux Programmes d'ajustement structurel (PAS) fondés sur le paradigme selon lequel la formation d'un marché mondial unique et autorégulateur lève l'obstacle de la petite taille et déqualifie les politiques de développement autocentré au profit de celles de la compétitivité des produits à l'exportation, et de la construction de territoires compétitifs pour les investissements. Certaines classes dirigeantes et États africains n'ont pas

compris que les fameux PAS sont en contradiction avec la régionalisation pour le développement. Cette sorte d'indifférence à l'histoire s'explique par le rôle prépondérant d'acteurs externes et le rôle marginal que jouent les classes sociales locales et surtout les États dans la formation des zones d'intégration économique en vigueur en Afrique.

En somme, même si la bourgeoisie n'a plus d'idéologie propre, les structures économiques et sociales et l'usage courant des concepts forgés par les théoriciens de la dépendance lui interdisent de faire de l'idéologie du marché autorégulateur un thème mobilisateur. La tentation est grande d'ailleurs de chercher à combler ce vide par des discours creux sur le *retour aux sources* et l'exaltation des valeurs religieuses et traditionnelles, tout en esquivant le problème de l'autonomie du développement panafricaniste.

Le rôle marginal des États africains dans le fonctionnement des institutions d'intégration économique

Les arrangements régionaux les plus solides en apparence sont ceux qui sont liés à la France et à l'Afrique du Sud (quand elle était encore sous le régime de l'apartheid). Les moins solides sont ceux qui sont institués par l'OUA et soutenus notamment par l'Union européenne.

1. Les organisations régionales soutenues par l'Europe et/ou liées à la France

Pendant la colonisation, l'Angleterre et la France avaient intégré certaines de leurs colonies dans des fédérations politiques ou dans des communautés économiques multidimensionnelles. Les Anglais ont laissé éclater ces structures sans chercher à leur en substituer d'autres plus gérables. Par contre si la France a fait éclater les fédérations, elle a mis en place des zones d'intégration économique en Afrique centrale (UDEAC) et en Afrique occidentale (CEAO), devenues la CEMAC (Communauté économique de l'Afrique centrale) et l'UMOA (Union monétaire ouest-africaine). La première comprend la Guinée Équatoriale, l'ancienne colonie espagnole devenue exportatrice de pétrole ; et la seconde, la Guinée Bissau qui pourrait le devenir. La pierre angulaire de ces unions est l'adoption de monnaies liées à la France par une parité fixe. Il faut cependant remarquer que chaque membre de la zone monétaire est lié par un accord bilatéral à la France à qui revient exclusivement le droit de modifier cette parité. De plus, les États de la zone ne doivent en aucune manière se servir de la monnaie comme instrument d'industrialisation et de développement agricole. Lorsqu'un renforcement des rapports entre les États membres s'opère, l'initiative en revient à la France qui en assure le financement. Ainsi en est-il de l'harmonisation des droits des affaires qui est en cours dans les deux unions. Personne ne pense qu'elles pourraient survivre en cas du

retrait de la France. En effet les relations entre la France et chaque pays membre sont déterminantes dans son insertion à l'économie mondiale. La France est le premier partenaire commercial, le premier investisseur étranger ; tout en s'alignant sur les exigences du Consensus de Washington, elle intervient pour soutenir les « gouvernements amis » lorsqu'elle estime que ses intérêts vitaux sont en jeu. Plus généralement la Françafrique, mise en place au cours de la décennie 1960, fonctionne de manière autonome. Elle est formée d'élites locales et françaises qui réussissent à faire en sorte que les pays francophones ne prennent jamais de mesures d'envergure dans la direction du rapprochement avec les pays francophones. La Françafrique a agité l'épouvantail de la domination anglo-saxonne pour justifier son soutien au régime rwandais qui préparait le génocide, en invoquant le fait que l'opposition armée basée en Ouganda était anglophone et pro-américaine. La véracité de cette analyse ne justifiait pourtant pas un tel soutien (Vershave 2000, Péan 1983).

De fait, le Nigeria, pays à cheval sur les deux zones, qui présente un potentiel d'accumulation très supérieur à l'ensemble, tente de jouer un rôle moteur en Afrique de l'Ouest. À la suite de l'attitude favorable de la France et de ses principaux alliés francophones à la sécession biafraise, il a défini une politique ouest-africaine qui reste constante malgré l'instabilité du pouvoir (Akinboy 1998). Ses dirigeants qui ont constaté que la France avait peur du géant régional et cherchait à le contrer par le démantèlement et non pas par la promotion de la fédération des pays francophones, voudraient régionaliser l'Afrique de l'Ouest pour évincer ou à tout le moins neutraliser la France. Ces considérations géopolitiques expliquent en partie la neutralité des États-Unis à l'égard des interventions nigérianes au Liberia, en Sierra Leone et en Gambie. Sans doute l'un des produits les plus importants de cette rivalité franco-nigériane fut le dynamisme de la CEDEAO, zone d'intégration économique sans doute la plus crédible parmi celles que les Nations Unies et l'OUA ont sponsorisées. Mais sa survie n'est pas assurée.

2. En Afrique australe, ce sont les intérêts économiques de l'Afrique du Sud et géostratégiques de l'Union européenne qui ont structuré les arrangements régionaux.

Dès la fin de la guerre anglo-boer en 1910, une union douanière de l'Afrique australe ou Southern African Custom Union (SACU) et une zone monétaire commune ou Common Monetary Area (CMA) regroupant le Swaziland, le Botswana, le Lesotho et la Namibie furent formées en même temps que l'Union sud-africaine. L'Afrique du Sud en était le pivot local. L'accession à l'indépendance de la Namibie et des protectorats anglais n'avait entraîné au temps de l'apartheid que le retrait formel du Botswana de la zone monétaire ; la fin de l'apartheid n'a pas modifié véritablement leur contenu. Dans l'Afrique

australe post apartheid les économies des autres pays membres de la SACU restent dans une situation de très forte dépendance à l'égard de l'Afrique du Sud qui absorbe 98,6 % de leurs exportations et fournit 99 % de leurs importations. Et pourtant l'Afrique du Sud ne peut pas être un moteur de croissance. Son économie n'est pas compétitive sur le marché mondial. Ses exportations sont dominées par des produits primaires agricoles et miniers. L'or compte pour environ 15 % des exportations et environ 15 % des recettes budgétaires courantes proviennent de l'or. La chute du prix de l'once d'or de 10 dollars entraîne une chute des recettes d'exportation d'environ 160 millions de dollars (Marais 1998:48). En 1997, les produits manufacturés représentaient 43 % des exportations contre 87 % en Corée du Sud.

3. L'Union européenne fut à l'origine de la Southern Africa Development Coordination Conference (SADCC) dont l'objectif déclaré était de réduire significativement la dépendance économique des pays membres de l'Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid, spécialement dans le domaine des transports. Le soutien scandinave était décisif pour le fonctionnement du Secrétariat. Avec la fin de l'apartheid, la SADCC est devenue Southern Africa Development Community (SADC) et cela sans que de vrais débats contradictoires aient eu lieu.

La SADC a-t-elle un avenir ? Les anciens membres sont liés à l'UE par les accords de Lomé et de Cotonou. Plus grave, l'Accord de libre-échange avec l'UE que l'Afrique du Sud sous Mandela avait négocié et que le Président Mbeki a signé, montre d'ailleurs que pour les dirigeants sud-africains l'avenir réside dans la soumission aux règles de l'OMC et non dans la constitution d'une zone d'économie aut centrée en Afrique australe. Il n'est d'ailleurs pas évident que le terme Afrique australe recouvre une réalité en perspective. En effet la formation d'une zone de libre échange de l'océan Indien est envisagée favorablement par certains milieux influents sud-africains et la perspective d'un accord de libre-échange avec les États-Unis n'est pas écartée. La Namibie et surtout l'Angola renforcent leur coopération transatlantique avec le Brésil.

4. L'OUA soutenue techniquement et financièrement par les Nations Unies (CEA), a institué en Afrique des *Communautés économiques* dans chacune de ses 5 régions, bien que celle de l'Afrique du Nord n'ait jamais eu de secrétariat, et fût-il sans influence contrairement aux autres. L'implication de la CEA dans les tentatives d'intégration fut stimulée en 1979 dans le cadre de la préparation de la Troisième décennie des Nations Unies pour le développement (1980-1990). La conférence des ministres africains convoqués à cet effet opta pour « la décennie du développement industriel pour l'Afrique ». Cette déclaration fut ensuite entérinée par les chefs d'État, avant d'être adoptée en 1980 comme Plan d'Action et Déclaration de Lagos. Pour célébrer le 10^e anniversaire du ce

plan mort-né, on a signé le Traité d'Abuja qui ne propose pas moins que la formation d'une *Communauté économique continentale* en 30 ans, et cela sans aucun diagnostic de l'abandon du premier.

Que valait l'expertise de la CEA pour des économies capitalistes ? Elle avait une approche technocratique, de planificateur sans entrepreneurs. Les stratégies d'industrialisation continentale étaient fondées sur l'identification des branches prioritaires et des liaisons intersectorielles à établir dans chaque sous-région. Aryeetey et Oduro (1996) auxquels nous empruntons la présentation ci-dessus concluent ainsi leur appréciation sur l'approche CEA, OUA, UNIDO. « Ces institutions ont reconnu le besoin d'un développement industriel intégré fondé sur des branches prioritaires. Cependant, s'agissant des opérateurs, l'approche a trop privilégié les institutions situées à la périphérie de la production et négligé le problème crucial de l'entreprise. En particulier l'entreprise privée est absente des projets d'industrialisation ».

Bilan et perspectives

Dans l'ensemble, les projets potentiellement communautaires d'infrastructures d'accroissement de la production n'ont pas été réalisés même dans le cas de la SADCC. Les échanges intra-régionaux, indicateurs par excellence du développement de la régionalisation sont restés marginaux dans toutes les régions (Aryeetey 1996:35). Même dans la CEAU-UEMOA où la part du commerce intra-régional atteint 10 % des exportations régionales, l'essentiel est dû à deux pays, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. En fait la tendance générale est au déclin. Si l'ECOWAS semble échapper, c'est parce que l'UEMOA/CEAO est un sous-ensemble et que ses performances se répercutent sur l'ensemble de la région. La COMESA dispose maintenant d'institutions telles que The Trade and Development Bank for Eastern and Southern Africa, The PTA Clearing House, The PTA Fédération of Chambers of Commerce and Industry. Mais le commerce communautaire tend à décroître. En l'absence d'entreprises locales de grande envergure, en dehors de l'Afrique du Sud, il n'y a évidemment pas de flux d'investissements intra-communautaires.

Dans le domaine des relations Nord-Sud, aucune zone d'intégration économique n'a tenté de construire un front en vue de modifier les rapports de force dans les négociations. Ce domaine est exclusivement laissé au multilatéralisme et au bilatéralisme. Prenons deux exemples : dans le domaine de la gestion du surendettement une question aussi cruciale que celle de la sous-régionalisation des négociations avec les Clubs de Paris et de Londres n'a jamais été soulevée ni à la CEDEAO, ni à l'UEMOA, à la SADCC ou au COMESA. Les membres de ces zones ne soulèvent pas non plus la question

des délégations régionales et non sous-régionales aux travaux de l'OMC. Dans ce contexte, la formation de zones de libre échange eurafricaines (Accords de Cotonou) et/ou afro-américaines (African Bill) ne sont pas de nature à favoriser le régionalisme en Afrique, sauf si pendant une longue période l'Afrique déroge aux prescriptions de l'OMC. Dans le cas contraire ces accords auraient surtout pour effet de stabiliser les centres et de créer le chaos en Afrique.

Propositions néopanafricanistes

Il est clair que la substitution de la problématique de l'intégration économique à celle du panafricanisme renvoie à une conception doublement erronée. Le développement économique serait avant tout un problème économique ; ce qui signifie que la coopération peut se développer, abstraction faite d'une perspective commune partagée par les gouvernements membres et les peuples. Ce qui est impossible depuis que la démocratie et le principe de l'autodétermination sont devenus constitutifs de la modernité. Est aussi erronée l'hypothèse que l'intégration des marchés est un facteur de croissance et de diversification économique ; alors que l'expérience montre que c'est la croissance forte, notamment dans les pays pivots qui entraîne celles des autres pays membres et par conséquent l'intensification des échanges.

Le panafricanisme classique et son bilan

Depuis le XIV^e siècle, l'Afrique a été précipitée par l'Europe dans une grande crise globale qui dure toujours. Elle comporte bien entendu plusieurs phases. Pendant la première, du XIV^e au XVIII^e siècle, de petites unités politiques compradorisées par la traite négrière se formèrent dans les régions côtières et se substituèrent progressivement aux grandes unités autocentrées à noyaux continentaux. Pendant cette période, le capitalisme national impérialiste s'amorçait en Europe sous le nom de mercantilisme. La deuxième phase qui dura à peine un siècle, fut celle de l'occupation directe ou phase coloniale. Ce fut une période décisive, car c'est au XIX^e siècle que s'accomplit la révolution technologique capitaliste, qui lui donna une période stratégique décisive et permit à l'Europe d'occuper la Chine. La place de la mondialisation d'alors fut décidée à la fameuse Conférence de Berlin (1884-85), au cours de laquelle les puissances européennes se partagèrent l'Afrique en fonction de considérations exclusivement géostratégiques et économiques (Rodeney 1972) ; comme si les peuples à insérer dans les territoires limités par les parallèles et les méridiens n'avaient pas d'histoire (ce que disait le grand philosophe Hegel) et qu'ils n'avaient pas droit à des avenir propres (Igue 1994). La troisième phase est marquée par une Afrique indépendante mais balkanisée puisque respectueuse des frontières fixées à la Conférence, au moment où se forme le transatlantisme comme pilier essentiel de la triade. Depuis le début des années

1970, la coopération politique intra-triade s'est considérablement développée sous l'hégémonie américaine. Autrement dit la capacité de l'Euramérique de maintenir l'Afrique dans sa crise augmente considérablement. La permanence de cette grande crise signifiant l'échec total de construire 53 États-nations ou même 5 confédérations. Pour les panafricanistes convaincus, l'existence d'un État-Afrique s'impose encore plus aujourd'hui qu'hier.

Le panafricanisme classique fut formulé dans le cadre des luttes anti-impérialistes africaines et tiers-mondistes de l'après-Deuxième Guerre mondiale. L'aspect rassemblement des peuples noirs d'Afrique et d'ailleurs dans un État ou un groupe d'États d'un même peuple-nation, qui caractérisait le mouvement à ses origines,⁷ n'a pas disparu ; mais le peuple en quête d'un seul État était devenu plus difficile à définir. Si Diop (1981) consacra sa vie à la recherche d'une histoire commune au peuple noir d'Afrique, et Senghor⁸ au développement du concept de négritude dans le cadre d'une région englobant l'Europe et l'Afrique noire, Nkrumah comme Nyerere⁹ considéraient Nasser comme un meilleur panafricaniste que Senghor. En sorte que pour eux le peuple en quête d'État n'était autre que toute la population africaine dans sa diversité en lutte contre l'impérialisme capitaliste. La récupération de l'initiative historique devait passer par l'effacement des effets paralysants de la Conférence de Berlin, par une définition des frontières externes par ses peuples. Mais la nature de l'État resta en suspens, comme pour dire « union d'abord, luttes de classes ensuite s'il y a lieu ». Cependant, des clivages étaient visibles. Selon M'bokolo (1985:355), le panafricanisme classique trouva en Nkrumah son théoricien le plus lucide, le plus rigoureux, et son militant le plus actif sinon le plus désintéressé. « D'une part, écrit-il, le panafricanisme cessa d'être confondu avec le pannégroïsme de Dubois ou de Garvey pour devenir un projet politique de l'unité africaine pour des raisons économique, politique et historique, et d'autre part, il lui donna un contenu anticapitaliste et socialiste sans ambiguïtés ». L'initiateur de la Confédération Ghana/Guinée/Mali, n'écrit-il pas lui-même « La lutte contre l'impérialisme a lieu à l'intérieur comme à l'extérieur du monde capitaliste. Il s'agit d'une lutte entre le socialisme et le capitalisme » ; avant d'ajouter « Seul le socialisme peut mettre fin à l'exploitation capitaliste impérialiste » (Nkrumah 1972:102). C'est certainement dans cette perspective qu'il faut se placer pour revisiter le panafricanisme.

À l'époque de Nkrumah, le socialisme paraissait assez facile à définir. La situation coloniale rendait le nationalisme africain, notamment de gauche, peu attentif aux critiques du stalinisme. Était-il possible de faire autrement tout en assumant des responsabilités politiques importantes ? Rien de moins évident. Le choix semblait être entre l'acceptation du néocolonialisme, le populisme ou le soviétisme aux couleurs africaines, comme d'autres le firent

aux couleurs cubaines, chinoises, vietnamiennes, yougoslaves, etc. Aujourd'hui, sans pouvoir définir avec plus de précisions que ne le firent les socialistes du XIXe siècle, on peut dire que la perspective postcapitaliste, pour laquelle des luttes de grande envergure sont nécessaires, doit être un système social meilleur que le capitalisme ou le soviétisme pour les êtres humains les plus humbles. Toujours est-il qu'historiquement le panafricanisme classique fut pour l'essentiel populiste dans la pratique. Qu'a-t-il réalisé ?

En général les pouvoirs populistes ont tenté de réaliser l'unité politique régionale : Nasser celle de l'Égypte avec le Soudan, Nyerere celle de la Tanzanie avec le Kenya et l'Ouganda, Nkrumah celle du Ghana avec la Guinée et le Mali, Modibo Keita du Mali et du Sénégal. Pourquoi ces tentatives ont-elles échoué ? Bien entendu les forces impérialistes y étaient opposées, mais elles opéraient dans les conditions locales qui concouraient à leur efficacité. Ainsi, dans une étude très fouillée sur l'échec de la Fédération Kenya/Ouganda/Tanganyika, Nyé (1966) montre comment les conflits entre les intérêts immédiats et les projets sociétaux progressistes furent résolus en faveur des premiers. Aucun des trois pays ne disposait d'une bourgeoisie potentiellement bénéficiaire de l'Union ; de leur côté les forces unionistes étaient structurées selon les logiques des territoires et des frontières de la Conférence de Berlin. Cette cause a une portée générale. L'hétérogénéité culturelle sous forme de traditions coloniales est invoquée en plus pour expliquer l'échec de la Fédération Ghana/Guinée/Mali : les volontés populistes d'union qui paraissaient effectives s'y sont heurtées à une incompréhension entre élites anglicisées et francisées dans un contexte marqué par les défaillances des infrastructures de communications. L'hétérogénéité sociologique aurait facilité l'éclatement de la Fédération du Mali, entre un Sénégal assez urbanisé et un Mali encore très rural en 1960.

À défaut d'une unité politique, les régimes populistes pouvaient-ils devenir des moteurs de l'intégration économique régionale ? Nous ne le pensons pas. Le populisme comme le soviétisme est incompatible avec une intégration régionale des marchés. De ce point de vue, les régimes néocoloniaux ont un avantage certain. C'est ce qui est ressorti de la deuxième partie du texte. En effet, l'économie capitaliste néocoloniale est fondée sur la main invisible des capitalistes puisqu'elle est voilée par le marché, alors que l'économie populiste, si mal planifiée soit-elle, est sous l'emprise de la main visible des autorités politiques. Dans un cas, l'inégalité des avantages de l'intégration semble provenir des lois économiques ; dans l'autre elle paraît insupportable parce que décidée volontairement. À notre avis, c'est pour avoir sous-estimé cette différence que Benachhou (1978) et Yachir (1988) rendent l'insuffisance de

la planification responsable, en partie du moins, de l'échec de l'intégration économique maghrébine.

À défaut de réaliser des unions politiques régionales ou d'impulser l'intégration économique, le panafricanisme populiste aurait-il dû continuer à affronter le néocolonialisme frontalement, c'est-à-dire au besoin par la subversion. On sait que le courant panafricaniste a fait deux concessions majeures. La première fut d'intégrer le régime monarchique marocain dans un groupe moteur. C'était sans doute le prix à payer pour neutraliser le groupe comprador compact qui soutenait la France dans la guerre coloniale en Algérie. La deuxième fut la signature du traité créant l'Organisation de l'unité africaine, et l'amendement sur l'intangibilité des frontières issues de la colonisation. Était-il possible de faire autrement ? Par exemple transformer en congrès périodiques la Conférence des Peuples de 1958 à Accra, en introduisant des améliorations, en fixant des objectifs au-delà de l'anticolonialisme pour intégrer l'exigence de la protection sociale, de la démocratie et du respect des droits de la personne humaine ; en mettant en question les frontières dites nationales ; en demandant aux mouvements d'être transfrontaliers dès le départ et de haïr le découpage de Berlin ? Une chose est certaine, le populisme avait ses propres limites et la conjoncture internationale lui était défavorable, mais on peut dire que ce compromis permit d'éviter des guerres inter-étatiques et de sauver l'unité du Congo Kinshasa et du Nigeria.

Pour un État-Afrique panafricaniste dans un système régionalisé

L'État-nation Afrique était une exigence à l'époque du panafricanisme classique, alors que la résistance au colonialisme avait un contenu nationaliste, les partis socialistes ou communistes étant très minoritaires sauf en Égypte et au Soudan. Ces partis n'arrivaient pas d'ailleurs à arrimer leur lutte sur la nécessité de l'unité politique du continent. L'alliance avec l'Union soviétique était vitale pour eux. En fait c'est la perspective d'une Afrique unie, mais socialiste qui aurait dû leur permettre de jouer des rôles décisifs. Aujourd'hui, le contexte a changé au niveau mondial. Le socialisme comme projet sociétair est enterré par tous les grands médias. L'information se fait à sens unique. Les pires crimes du capitalisme sont passés sous silence. On fait comme si le capitalisme n'avait rien à voir avec le drame rwandais. L'origine des maux dont souffre l'Afrique serait principalement dans les idéologies et cultures des modes de production pré capitalistes : islamisme, ethnisme. Alors qu'elles traduisent l'impuissance de surmonter la grande crise globale. Pour la surmonter, il faut dépasser l'horizon du capitalisme. Dans son plaidoyer pour l'unité européenne, Albertini (1978) maudit la nation. Pour lui, c'est elle qui est la cause principale de la Deuxième Guerre mondiale et non pas les fantasmes de Hitler, ni même

le choix conjoncturel de la bourgeoisie allemande. Pour lui la disparition de l'État-Europe est la condition par excellence de la paix, de la démocratie et du bien être économique en Europe. Si nous transposons son analyse, l'État-nation Afrique ne serait qu'un maillon dans la construction d'une nouvelle société mondiale. Dans la préface du livre, Robert Lafont incite au réalisme en insistant sur le fait que longtemps encore l'État national sera un sujet historique. Mais pour les panafricanistes, Albertini a raison. Il faut tuer l'idée de construction nationale au profit de la construction de l'État-nation Afrique, étape nécessaire pour la construction d'un système mondial meilleur pour les peuples africains. Mais il ne dit rien du rapport de cette Europe dont il ne met jamais en question la domination du capital avec le reste du monde et notamment avec le Sud et les États-Unis. Lorsque ces dimensions sont prises en compte, on revient à la conclusion tirée par Amin (1970) dans l'analyse de l'accumulation à l'échelle mondiale, à savoir que les contradictions centre-périphérie structurent les rapports sociaux et les rapports entre États depuis les années 1880. Negri (2000), sans partager le cadre d'analyse général de ce dernier, soutient que le néolibéralisme est un stade du capitalisme dans lequel la mondialisation des pouvoirs politiques, économiques et militaires de la triade a atteint un niveau si élevé que l'efficacité des luttes de classes ne se conçoit plus qu'à l'échelle mondiale. « Pour les peuples, écrit-il, cette lutte doit avoir pour objectif ultime non pas le retour nostalgique à la social-démocratie dans les centres et au développementalisme dans les périphéries, mais l'instauration du communisme.

Le panafricanisme nkrumahiste, ainsi avons-nous vu, plaçait la lutte pour l'unité politique du continent dans une perspective postcapitaliste. Le socialisme en tant que projet sociétaire pour les peuples doit être meilleur que le capitalisme et le soviétisme en matière de démocratie participative. Il rejette l'économisme néo-colonial de l'intégration des marchés, le scientisme soviétique de la division internationale du travail et le confusionnisme populiste. Nous reconnaissons d'emblée que la gestion socialiste doit être transparente et le compromis sur la division intra-régionale du travail plus difficile à trouver que dans le cas du capitalisme, car une fois l'aliénation du travail éliminée, la démocratie dans l'entreprise s'impose autant que dans la société. Comme la participation des travailleurs à la décision n'est pas un vaccin contre les erreurs, il faut considérer l'alternance des équipes dirigeantes au pouvoir central comme un moyen qui permet de rectifier les erreurs. Ces exigences compliquent davantage le problème de la régionalisation au lieu de le simplifier. En effet, entre pays socialistes qui ont chacun leur propre histoire, les contradictions entre l'idéologie de la fraternité de classe et les intérêts construits peuvent constituer des freins à l'élan unitaire même entre différents États d'une même nation.

C'est pourquoi en se situant dans la perspective d'une transition longue, Amin (1967) pense qu'en général les expériences populistes doivent être jugées avec indulgence, même lorsque le bilan économique est médiocre, à condition qu'ils aient fait avancer la conscience anti-impérialiste et socialiste. Pour nous, l'Afrique ne sortira véritablement de la grande crise que dans un monde postcapitaliste où la démocratie participative et la justice sociale détermineront les rôles respectifs de l'État et du marché dans le développement économique. Un monde sans méga firmes transnationales qui décident de l'avenir des sociétés en l'absence de tout contrôle démocratique. En attendant, il est essentiel que la résistance contre les ravages du néolibéralisme s'ancre dans quelques principes qui permettent aux clivages gauche/droite, panafricaniste/anti-panafricaniste de se manifester clairement dans le débat théorique et dans l'action. Une trop grande confusion règne actuellement. Comment inscrire dans cette perspective la recherche des solutions aux grands problèmes politiques sociaux et économiques du continent, en distinguant le long terme du court et moyen termes.

Pour le court terme : réformer les systèmes politiques et réduire les inégalités sociales

La crise des tentatives de modernisation politique postcoloniales, aggravée par les politiques d'ajustement structurel, a déjà fait entrer une grande partie de l'Afrique dans un processus de régression politique. Il est essentiel que cette tendance s'inverse sans délai. Pour cela, il faudrait appliquer quelques principes de base. Nous distinguons, sans les séparer, les propositions de court et moyen termes de celles du long terme, les secondes éclairant les premières. Pour le long terme, Amin (1996) propose un cadre de réflexion globale pour la constitution d'un système mondial régionalisé postcapitaliste. Le postcapitalisme se définissant par (1) la démocratisation des rapports sociaux étendue au-delà du domaine politique ; (2) l'inégalité sociale minimale (3) et la gouvernance polycentrique d'un système mondial sans hégémonie. Prenant ce cadre pour acquis nous ne ferons ici que les propositions concernant le court terme. Elles sont fondamentalement de caractère idéologique et politique.

1. Affirmer l'humanité de l'Africain. Le concept selon lequel tout pouvoir devrait respecter la dignité de toute personne humaine indépendamment de sa classe, ses opinions, sa culture, n'est pas encore enraciné en Afrique, dans la mesure où sa place dans l'éducation et dans le fonctionnement de l'appareil étatique est encore très restreinte. Un pouvoir panafricaniste doit considérer la sécurité des biens et des personnes (assurée par la police et une justice équitable, rapide et efficace), et la sécurité sociale des couches populaires comme des composantes des droits humains.

2. Éviter et mettre fin aux conflits armés. Les peuples en font inutilement les frais ; de surcroît les seigneurs de guerre ne respectent aucune norme humanitaire que la modernité a imposée aux consciences en Occident, s'agissant des relations intra-européennes. Cette priorité à la paix n'est pas synonyme du culte de la non-violence et de la condamnation de la révolution, et même du terrorisme en général. Il s'agit de reconnaître que les souffrances et les humiliations de l'homme dans les guerres actuelles ne sont pas des coûts à payer d'un progrès social, économique ou culturel. Il s'agit surtout de reconnaître qu'avec la fin de la bipolarité stratégique et de l'apartheid, les guerres de moyenne et de faible intensités peuvent s'installer en Afrique pour une durée indéterminée ; la guerre devenant un moyen banal d'enrichissement ou d'occupation des jeunes. En un mot l'Afrique a besoin d'État qui détienne le monopole de la violence légitime.

3. Situer l'État en question dans la perspective de l'État-Afrique. En effet si tous les États du continent et tous les mouvements réellement panafricains inscrivent leur action dans les domaines économiques et sociaux, et leurs relations extérieures dans la perspective de la constitution de cet État, il sera possible de trouver des solutions durables aux guerres civiles et entre États.

4. Débattre sérieusement des initiatives telles que l'Union africaine, la Renaissance africaine et le Plan Oméga, afin d'éviter que les forces du *statu quo* et les spécialistes du trompe-l'œil continuent d'endormir les peuples africains par la rhétorique.

5. Former des mouvements et des partis politiques panafricanistes pour des alternatives à la mondialisation néolibérale, qui auraient la responsabilité de réactualiser l'idée des Conférences africaines des peuples—la première et la dernière eut lieu à Accra en 1958.

6. Mettre fin à l'apartheid social *de facto* qui consiste à réserver l'instruction, le travail régulier et bien payé, la protection sociale (sécurité sociale et retraite) à une minorité sans aucun projet de solidarité nationale effective. Quand cet apartheid recoupe une base géographique ou ethnique, il constitue un terreau fertile pour toutes sortes d'entreprises que la morale désapprouve (comme le mercenariat, la prostitution, le trafic de la drogue, et la criminalité) pour la simple raison que les candidats ne trouvent pas les moyens de gagner dignement leur vie.

En conclusion, nous espérons avoir montré que le panafricanisme est plus nécessaire que jamais aux analyses et aux actions qui ambitionnent de trouver des solutions à la grande crise africaine ouverte au XIV^e siècle par l'invasion turque au nord et la traite négrière atlantique dans le reste du continent. Cette crise perdure dans la mesure où les peuples du continent n'ont pas pu relever les défis qui leur auraient permis de participer activement aux différentes phases

de la mondialisation capitaliste marquée successivement par la formation des États-nations en Europe, la révolution industrielle et la démocratie politique euro-nord américaine, l'émergence de nouveaux États industriels est-asiatiques, la révolution de l'information, de la télécommunication et des biotechnologies, etc. Aujourd'hui la stratégie mondiale du partenariat atlantique et de la coopération intra-triade menacent de river l'Afrique dans sa position de simple enjeu. Une coopération intra-africaine et un afro-centrisme inscrits dans la perspective de la formation d'un seul État africain social et démocratique, doivent nécessairement se substituer aux tentatives infructueuses de construire des États-nations selon la logique du Congrès de Berlin. Il faut mettre fin au régionalisme economiciste ou à l'Union politique en trompe l'œil. Pour être efficace aujourd'hui le panafricanisme doit se placer au moins dans la perspective d'un capitalisme postlibéral puisque dans le néolibéralisme c'est le côté esclavagiste du capitalisme qui cherche à s'imposer. La démarche panafricaniste des années 1945-1958 était bonne. Elle combinait les analyses, les luttes des mouvements de libération nationale et les conférences des chefs d'État anti-néocoloniaux.

Notes

1. Nkrumah (1972). « La théorie selon laquelle l'État légitime ne peut être que mono-national a échoué au test chronologique qui définit scientifiquement une réalité objective ... un État peut exister sur des bases multinationales ... c'est sur cette base que les nouveaux Africains se reconnaîtront pour former potentiellement une nation dont le dominion est l'Afrique tout entière ».
2. UNCTAD GDS/MDPD4, 1999, "Global Economic Conditions and Prospects", February.
3. UNCTAD, 2 000, Least developed countries report, p.249.
4. Arabie Saoudite et Koweït dans les années 70 et 80.
5. *Marchés tropicaux*, mars 01, p. 460.
6. En 1998 le pétrole représentait la presque totalité des recettes d'exportation de la Libye et 90 % de l'Angola, 58 % des recettes budgétaires de l'Algérie, 50 % de la Libye, 75 % du Nigeria, 68 % de l'Angola. Il contribuait à hauteur de 28 % au PIB algérien, 40 % de celui du Congo Brazzaville et 67 % de l'Angola.
7. Lara (2000). Depuis la publication du livre de Lara, il est clair que la naissance du panafricanisme s'explique principalement par l'indépendance d'Haïti en 1804. Acquis par une révolution menée par des esclaves, elle posa un problème immense : l'institution esclavagiste devenait aussi obsolète que la monarchie de droit divin en Europe après la Révolution française. L'efficacité du mouvement anti-esclavagiste en Europe et en Amérique en fut une conséquence directe. Le panafricanisme naquit comme un débat sur la question de la nationalité des esclaves

libérés ailleurs qu'à Haïti.

8. Il est vrai que celui-ci se ravisa en développant la théorie de l'africanité à deux piliers, l'arabité et la négritude
9. Nyerere, J., Le socialisme africain.

Références

- Akinboye, S. O., 1998, "Nigeria's Leadership Role in ECOWAS", *Third World Forum Newsletter*, n°4/8, June.
- Albertini, Mario, 1978, *L'État national*, Lyon, Ed. Federop.
- Amin, S., 1996, « Régionalisations dans le tiers-monde, réponse au défi d'une mondialisation polarisante (Référence particulière à l'Afrique et au monde arabe) », *Alternatives sud*, vol. III, 4.
- Amin, S., 1970, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Anthropos.
- Amin, S., 1967, *L'Afrique de l'Ouest bloquée*, Paris, Minuit.
- Aryeete, E., Oduro, 1996, *Regionalism and the Global Economy : The Case of Africa*, Fondad, La Haye.
- Beaud, Michel, 1996, *Le Capitalisme postindustriel*, texte ronéo.
- Benachnou, A., 1978, *La planification en Algérie*, Presses universitaires, Alger.
- Braudel, F., 1985, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud.
- Diop, Cheikh Anta, 1981, *Civilisation ou barbarie*, Paris, Présence africaine.
- Esser, Klaus, 1999, *National Scopes of Action through systemic Competitiveness*, Economics, Institute for Scientific Cooperation, annual collection, vol. 60.
- Lara, Oruno D., 2000, *La naissance du panafricanisme*, Maisonneuve et Larose, Paris.
- Lenine, V., 1916, *L'impérialisme stade suprême du capitalisme*.
- Marais, H., 1998, *South Africa Limits to change*, Cape Town Press.
- Mbokolo, E., 1985, *L'Afrique au 20^e siècle*, Paris, Seuil.
- Mittelman, J., 1996, "Rethinking" 'The New Regionalism' in The Context of Globalisation", in *Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organisations*, Volume 2, Number 2, May-August.
- Igue, John, 1995, *Le territoire et l'État en Afrique*, Paris, Karthala.
- Negri, T., 2000, *L'Empire stade suprême de l'impérialisme*, Exils.
- Nkrumah, K., 1972, *Lutte de classe en Afrique*, Paris, Présence africaine.
- Nkrumah, K., 1972, *Luttes des classes en Afrique*, Paris, Présence africaine.
- Noel, Giraud Pierre, 2000, *Le commerce des promesses*, Paris, Le Seuil, cité dans le *Monde de l'économie* du 13/03/01.
- Nyé, J. Jr., 1966, *Panafricanism and East African integration*, Harvard University Press.
- Péan, Pierre, 1983, *Affaires africaines*, Paris, Fayard.
- Rifkin, Jeremy, 1996, *La fin du travail*, Paris, La Découverte.
- Robinson, J., 1936, *La concurrence imparfaite*, Cambridge.
- Rodeney, W. 1972, *How Europe underdeveloped Africa*, Bogle, London.
- Shafaeddine M., 2000, *Free trade or fair trade?* UNCTAD, Discussion papers, n°153, décembre.
- Sonk, Byng Nak, 1997, *The Rise of the Korean Economy*, 2^e ed. Oxford University- Press, ch.9.

- Tchuigoua, Bernard Founou, 1994, « L'hostilité de l'Occident (et du Japon) à la formation du potentiel économique de démocratisation au Sud : quoi de nouveau ? », *Alternatives Sud*, vol. I n°1.
- Vershavé, F-X, 2000, *La Françafrique*, Éd. Tahin Party.
- Vershavé, F-X., 2000, *Le Silence Noir Lyon*, Éd. des arènes.
- Viner Jacob, 1950, *The Customs Union Issue*, New York, Carnegie.
- Yachir, F., 1988, *La Méditerranée dans le monde*, Paris, La Découverte.